

EQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION

Programme de formation

Équipier de Première Intervention



F.C.S POUR TOUS

ORGANISME DE FORMATION ET CENTRE DE CONTRÔLE

CERTIFIÉ CACES® ET CENTRE DE TESTS

OBJECTIFS

- MAÎTRISER LES CONNAISSANCES THÉORIQUES ET PRATIQUES RELATIVES À LA PRÉVENTION ET À LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES
- DONNER L'ALERTE RAPIDEMENT ET UTILISER LES MOYENS DE PREMIÈRE INTERVENTION

PUBLIC VISÉ :

Personnels volontaires choisis de préférence parmi les membres du personnel qui ont une fonction déterminée (administratifs, concierges, veilleurs,...) leur assurant un minimum de présence en vue de remplir efficacement les prestations à accomplir..

ORGANISATION DE LA FORMATION :

Formation de 4 à 10 personnes. En présentiel.

DURÉE :

1 demi-journée soit 4h.

PRE-REQUIS :

Aucun. Évaluation au démarrage de la formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Livret stagiaire individuel, salle banalisée avec matériel informatique, vidéoprojecteur.

SUIVI ET ÉVALUATION :

-Attestation de fin de formation
-Mesure de la qualité globale de la formation (atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle) enquête de satisfaction à chaud et à froid.

ENCADREMENT :

Des formateurs avec de solides expériences dans le domaine enseigné et de la formation professionnelle pour adultes. Les formateurs sont titulaires de certificats de sous-officier de garde de sapeur-pompier volontaire. .

DELAIS D'ACCES :

Formation réalisée de façon hebdomadaire, délai d'accès sous 15 jours.

ACCESSIBILITE :

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap : nous consulter. Nous nous tenons à disposition des personnes en situation de handicap pour étudier les possibilités de mise en œuvre de la formation au regard de leur(s) restriction(s) et, le cas échéant, les orienter vers les structures adéquates.

RESULTATS OBTENUS EN 2025 :

Le niveau de performance et d'accomplissement de la prestation est de 100%

MÉTHODES PÉDAGOGIQUE

-Partie théorique : Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide de supports via vidéoprojecteur et d'exercice en groupe. Illustration par court métrage, vidéo. Vérification des acquis tout au long de la formation.

-Partie pratique : Mise en situation en groupe. Après démonstration et explication par le formateur, à tour de rôle, chaque stagiaire effectue des situations sous sa direction pendant que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications et corrections du formateur. Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression.

PROGRAMME

Théorie :

- Rôle et place de l'EPI au sein d'une entreprise.
- Instruction théorique de base sur l'incendie.
- La lutte contre l'incendie.
- Le risque incendie au sein de votre entreprise.
- L'évacuation.
- Description de vos consignes en cas d'incendie
- Rôle des guides files
- Rôle du responsable d'évacuation
- Rôle des serres files

Pratique :

- Exercices pratiques d'utilisation d'extincteurs et RIA sur bac à feu écologique.
- Visite des installations de sécurité.
- Exercices pratiques d'évacuation. (Pour les stagiaires)

RÉFÉRENCEMENT RÉGLEMENTAIRE

Code du Travail

- **L 4154-4 à 6 :** tout chef d'établissement est tenu d'organiser une formation pratique et appropriée en matière de sécurité, au bénéfice des personnels qu'il embauche.

APSA D Règle R6

- **Chapitre 4 :** l'effectif doit être d'au moins un employé sur dix par secteur. Leur répartition géographique doit être telle qu'il soit possible de réunir en tous points d'un même secteur un effectif minimal de deux personnes en moins d'une minute.
- **Chapitre 6 :** les équipiers de première intervention doivent recevoir une formation théorique et pratique sur la prévention et la lutte contre l'incendie.

Recyclage tous les 12 mois.